



Ordonnance de télécom CRTC 2010-517

Version PDF

Ottawa, le 27 juillet 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes.

Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Société TELUS Communications	4338 (TCBC)	le 7 mai 2010
Société TELUS Communications	628 (TCI)	le 7 mai 2010
Société TELUS Communications	388	le 7 mai 2010

Secrétaire général